

Cerny Mag



N°358 - MARS - AVRIL 2021

Nouvelle date de parution 15 du mois

Mars & Avril

CARNET PRATIQUE

Mairie :
01 69 23 11 11
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 45 - 12 h 30 et 13 h 30 - 18 h
mercredi et samedi : 9 h - 12 h
site : www.cerny.fr,
Groupe Facebook "Mairie de Cerny"
Page Facebook "Commune de Cerny"

Accueil de loisirs :
01 64 57 57 45

Agence Postale Communale :
01 64 57 57 15
lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8 h 45 - 10 h 15 et 16 h 45 - 18 h
samedi : 9 h 30 - 12 h (sauf mercredi)

Médiathèque :
01 69 23 11 23
mardi : 16 h 30 - 17 h 30
mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 16 h 30
samedi : 9 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h

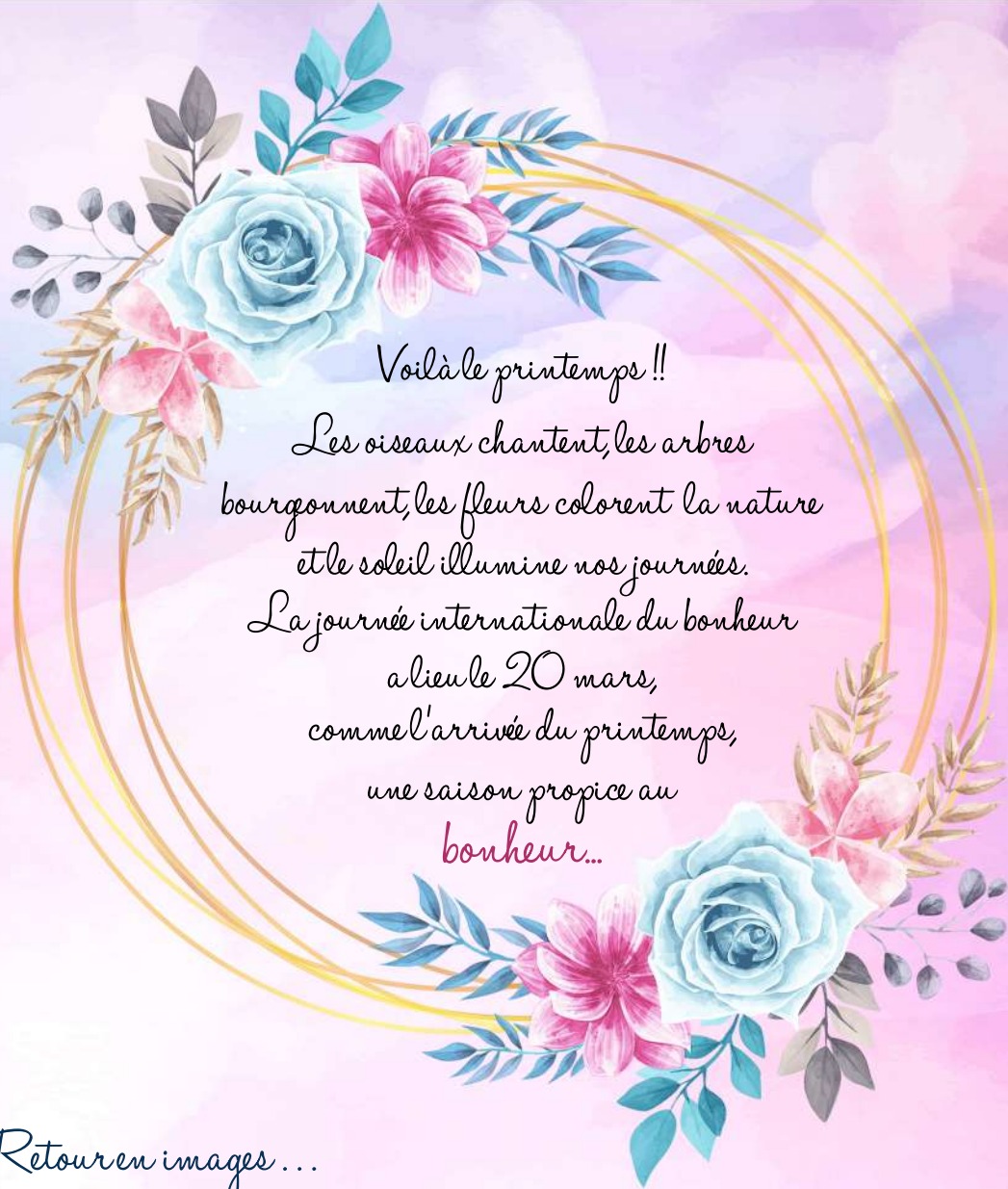
A.S.A.M.D.T.A. :
01 64 57 77 61

**Maison des solidarités PMI
et Assistantes sociales
Mennecy :** 01 69 90 64 80

Espace France Services :
01 64 93 76 61
efs@ccvalessonne.com.
Du lundi au jeudi :
9h -12h / 14h -18h
vendredi :
9h - 12h / 14h - 17h30

CLIC Orgessonne :
01 64 90 61 84

PNR Milly la forêt :
01 64 98 73 93
CCVE Ballancourt-sur-Essonne :
01 64 93 21 20
Numéro d'urgence 18 ou 112
Gendarmerie 17
Enfance en danger 119
Violence conjugale 3919



Voilà le printemps !!

Les oiseaux chantent, les arbres
bourgeonnent, les fleurs colorent la nature
et le soleil illumine nos journées.

La journée internationale du bonheur
a lieu le 20 mars,
comme l'arrivée du printemps,
une saison propice au
bonheur...

Retour en images...

Rencontre magique



Au revoir l'hiver



La neige à Cerny



Équipe Municipale

Informations communales



Mme Marie-Claire Chambaret

Le 27 janvier 2021, une réunion en Préfecture a réuni le Préfet, l'ARS, des membres de l'équipe médicale du Centre de vaccination de Cerny et des élus de la commune de Cerny.

Un point sur la mise en route de ce service a permis de dégager les éléments suivants :

- Le centre de vaccination a été ouvert le 25 janvier 2021.
- Au 8 février, 228 personnes avaient été vaccinées au cours des 7 jours d'ouverture du centre.
- La liste d'attente compte 581 inscrits au 08 février 2021.
- Des créneaux de rendez-vous sont réservés aux médecins adhérents au dispositif de vaccination sur les communes des territoires de la CCVE (Ballancourt - Mennecy) et de la CCVV (Milly-la-Forêt).
- Une livraison de doses de vaccins est effectuée chaque semaine, mais elle ne permet pas un fonctionnement à cent pour cent.
- La mise à disposition des vaccins est soumise à des contingences de livraison auprès de la cellule de crise préfectorale qui fonctionne en flux tendu.

- Un projet de création de plusieurs centres de vaccination dans différentes communes volontaires est à l'étude pour diffuser les différents vaccins à venir sur le marché.
 - La commune assure un soutien logistique au centre de vaccination : mise à disposition de locaux, d'une ligne téléphonique, fourniture de matériels divers hors médicaux
 - L'accueil des personnes volontaires à la vaccination est assuré par des bénévoles et 3 personnels soignants par session d'ouverture.
 - La prise en compte des appels téléphoniques à destination du centre de vaccination est assurée lors des permanences de vaccination organisées par les soignants.
 - Le fonctionnement du centre a pour but d'optimiser la distribution des vaccins sans perte de produit à destination des personnes de 75 ans et plus ainsi qu'aux personnes de plus de 50 ans présentant des pathologies graves et jugées compatibles avec une vaccination urgente.
 - Les mêmes soignants interviennent également au Centre de Dépistage du COVID au gymnase de Cerny.
- Un remerciement de la part de la municipalité à tous les personnels engagés dans cette lutte contre la pandémie. Leur investissement permet aux habitants de nos deux territoires d'avoir une proximité non négligeable avec des actions de soins qui parfois font grandement défaut dans les campagnes.



Tribune Cerny avec vous

Cernoises, Cernois,
UNE OPPOSITION LAISSEE POUR COMPTE, Encore...

On nous cache tout à nous membres du conseil municipal d'opposition. Certains d'entre vous ont trouvé, il y a quelques temps, dans votre boîte aux lettres un feuillet distribué par les élus de la majorité, suite à une réunion tenue le décembre entre eux, concernant une future implantation d'un bâtiment afin d'accueillir « une plateforme pour personnes âgées handicapées vieillissantes dans le parc de l'EHPAD Degommier, en soit ce n'est pas une mauvaise idée du moment que la législation est respectée.

Pourquoi n'avons-nous pas été conviés à cette réunion de présentation (projet solidaire) ???

Mais pourquoi NOUS élus de CERNY AVEC VOUS n'avons pas été informés lors du dernier conseil municipal qui s'est tenu le 19 décembre ???

Nous espérons, que nous conseillers d'opposition seront présents pour les prochaines étapes du projet.

Rappelez-vous : Y-a-t-il eut vraiment une étude de possibilité d'intégrer cet établissement dans le cadre de l'OAP 2, chemin de Farcheville ? Après recherche aucune trace dans le PADD.

Maintenant parlons du centre de vaccination, certes une très bonne chose. Mais pourquoi n'avons-nous pas été informés en tant qu'élus ? Pourquoi il ne nous a pas été demandé de participer à l'installation, ni d'y être bénévoles ?

Nous sommes quoi pour la majorité ? RIEN ; Nous sommes en droit de nous poser des questions, et nous espérons que vous vous en poserez aussi. Courriel : cernyavecvous91@gmail.com

Pour nous suivre, adhérez au groupe Facebook : CERNY AVEC VOUS

Le groupe d'opposition « Cerny avec vous » Eve-Lise Matisse, Alain Vuitry, David Royer, Erwan Merlet.



CERNY AVEC VOUS

La rétrospective

Panier solidaire

Une quarantaine de produits pour bébés et enfants a été collectée du 7 décembre au 12 décembre 2020 lors de la collecte solidaire.

Cette collecte a été remise à l'épicerie sociale "le panier solidaire" et permettra d'aider des familles cernoises qui ont des difficultés. Merci aux généreux donateurs.

Actuellement, ce ne sont pas moins de 3 familles cernoises qui sont aidées par cette épicerie sociale.

Vignes à Orgemont

Les agents du service technique sont intervenus pour entretenir et remettre en état la vigne (elle a été taillée, correctement rattachée sur des poteaux en bois renouvelés par 2 agents pendant 2 jours), Le bassin de rétention retrouve sa splendeur.



Nichoirs à mésanges

Le 10 février, les enfants du centre de loisirs de Cerny ont fabriqué des nichoirs à mésanges qui seront installés dans la cour du centre et à des endroits sélectionnés dans la commune.

Avec cette activité, dirigée par Mr Salvi, les enfants ont découvert les bienfaits de la régulation naturelle et ont réalisé un geste éco-citoyen en favorisant l'installation des mésanges, qui sont des prédateurs redoutables pour les chenilles processionnaires.

Un grand bravo à ces jeunes Cernois de 6 à 12 ans, et aux animateurs qui les ont aidés, pour ce beau travail d'équipe !



Enfance Jeunesse

Service jeunesse

L'année 2021 vient de commencer et les jeunes ont besoin de se voir autant que de sortir...

C'est pourquoi cette année la commune propose une sortie supplémentaire chaque mois. Cette activité intervient en plus de l'accueil proposé durant les vacances scolaires où les ados de 11 à 17 ans sont accueillis tous les jours du lundi au vendredi (hors jours fériés) !

Les jeunes Cernois vont donc avoir de nouvelles opportunités pour changer un peu leur quotidien assez difficile ces derniers temps. C'est ainsi que le samedi 30 janvier, 6 jeunes ont pu participer à une activité tir à l'arc, agréable et ludique, tout en respectant bien évidemment, les mesures sanitaires...

Malgré ces contraintes, les jeunes ont apprécié de partager du temps ensemble et, pour certains, de découvrir une nouvelle activité : les flèches à ventouses, ce n'est pas du tout pareil... ! Encadrés par Johan et Fred comme pour les sorties à venir, les 3 filles et les 3 garçons ont été unanimes : c'est à refaire très vite et le plus souvent possible... !

Par contre, le nombre de places n'est pas illimité...



Situation dans nos structures

L'accueil de loisirs :

Pendant les vacances d'hiver, les jeunes Cernois ont été accueillis dans une ambiance chaleureuse et dynamique. Ils ont pu créer, imaginer, s'exprimer autour de différents sujets comme le cirque, les héros de Disney ou les Amérindiens. Les découvertes, les productions artistiques, les rires et les joies ont accompagné les enfants pendant toutes les vacances

Chantier citoyen :

Le SIARCE propose aux jeunes de 16 à 25 ans, de partager l'expérience d'une réalisation collective en faveur de l'intérêt général : une manière d'avoir des vacances actives !

Participer à un chantier, c'est rencontrer d'autres personnes et partager des moments forts, cela permet un éveil à la citoyenneté et au respect de l'environnement. Si ta candidature est retenue, tu participeras pendant une semaine à un chantier citoyen pour lequel le SIARCE te fournira une gratification de 240 € en chèques cadeaux multi-enseignes.

Pour Cerny, le chantier est prévu la dernière semaine du mois de juillet. Tu es intéressé ? Prends contact avec le responsable jeunesse de Cerny : frederic.goncalves@cerny.fr



Le portrait du mois

Monsieur Bouzidi, proviseur du Lycée Alexandre Denis

Cerny Mag' a pu rencontrer le successeur de Jean-Louis Loubrieu, Monsieur Bouzidi, le nouveau proviseur du lycée polyvalent Alexandre Denis à Cerny. Nous avons pu échanger avec lui et lui poser plusieurs questions en relation avec son nouveau poste, ses ambitions et ce qu'il souhaite apporter au lycée.
Interview menée par Manon Delclaux, assistante culturelle



Y a-t-il une différence entre collège et lycée ?

« Oui absolument, la différence principale, en tant que personnel de direction c'est qu'au niveau du collège, on va passer beaucoup plus de temps à régler des problèmes de vie scolaire. Au lycée le chef d'établissement a à ses côtés une équipe de direction de 6-7 personnes (ici, un proviseur adjoint, un chef de travaux, et 3 CPE) ainsi que l'équipe d'encadrement. Concernant l'aéronautique on a dans cet établissement, un responsable qualité qui a pour objectif de s'assurer que l'ensemble du système qualité de la maintenance aéronautique fonctionne de façon rigoureuse ; en effet si on perdait l'agrément Part 147 accordé par la DGAC (Autorité d'aviation civile) on n'aurait plus le droit de certifier aucun élève. Cela veut dire qu'on est tout le temps en tension dans cet établissement, c'est aussi un des éléments qui m'a intéressé.

Je souhaite profiter de cette démarche qualité qui fonctionne dans l'aéronautique pour l'élargir à l'ensemble de l'établissement, y compris dans nos pratiques pédagogiques. Là je pense qu'on a un petit coup d'avance, on dit souvent, tiens le système éducatif français est à la traîne ! Ce qui n'est pas vrai ! On invente souvent beaucoup de choses avant les autres mais la seule différence c'est qu'on ne sait pas forcément le faire valoir, le montrer et le partager, ce qui est un de nos objectifs ici.

Pour répondre à la question, la plus grande différence entre le collège et le lycée c'est le public qu'on a. On a au collège des jeunes entre 11 et 14-15 ans alors que là, dans ce lycée on est avec des jeunes qui ont entre 15 et 22 ans : nous avons en effet des lycéens mais aussi des élèves en BTS, en mention complémentaire et en licence en maintenance aéronautique. Beaucoup de choses changent, ce n'est pas le même métier mais l'esprit reste le même, c'est-à-dire qu'on est là pour l'intérêt des élèves, pour tirer tout le monde vers le haut, et quand je dis tout le monde, c'est vraiment tout le monde sans oublier personne, comme l'agent d'accueil, les agents de maintenance, les agents de restauration, les agents qui interviennent sur le ménage, les personnels administratifs et nous-mêmes en tant que personnel de direction ».

D'où venez-vous ?

« Juste avant, j'étais le principal du collège Jean Moulin de la Norville, j'y suis resté 8 ans. »

Cela vous fait-il un gros changement ?

« J'avais 850 élèves avec un public pas toujours facile, mais c'était un travail passionnant, car ce sont des projets, des moments où on accompagne les équipes pour tirer tout le monde vers le haut ; et quand on sent qu'on est moins utile quelque part et bien il faut aller ailleurs. J'ai donc postulé pour arriver ici, en cohérence avec mon attrait personnel pour l'aéronautique, mais en réalité je suis le lycée professionnel de Cerny depuis quelques années. Jean-Louis Loubrieu m'avait présenté le lycée à ma demande il y a 4-5 ans. »

Quel est votre parcours professionnel ?

« J'ai enseigné la technologie option gestion (économie gestion) ; j'ai une formation d'économiste à la base, que j'ai complétée par une formation technologique, j'ai également enseigné les mathématiques. Je dispose aussi d'un DEA de l'École Normale Supérieure de Cachan. Je suis également titulaire d'une Maîtrise et d'un titre d'Ingénieur-Maître en Sciences de Gestion de l'IAE de Metz. Ce qui m'a permis de balayer un spectre large de disciplines. »



Le portrait du mois

Monsieur Bouzidi, proviseur du Lycée Alexandre Denis (suite)



Que souhaitez vous apporter pour ce lycée ?

« A très court terme, ma priorité des priorités c'était la sécurité. Pourquoi la sécurité ? Parce que dans cet établissement, en novembre 2019 il y a eu une intrusion pendant le chantier qui s'est terminée par une tentative d'assassinat sur un de nos internes. Cet évènement a énormément traumatisé les élèves et le personnel. C'est pour cela que la sécurité était ma priorité absolue, il était nécessaire de rétablir un climat de confiance et de sérénité afin que venir travailler ne soit plus une crainte. Dans leur journée, tous les surveillants ont désormais un planning où ils doivent faire des rondes, ils circulent dans les couloirs, dans plusieurs bâtiments. Ils doivent également être visibles par les élèves et le personnel. Tout ce qui se passe maintenant au portail ou à n'importe quel endroit au sein du lycée, tout le monde est au courant en direct. L'objectif pour moi c'est qu'on soit tous très réactifs et qu'il n'y ait pas de faille de sécurité. Le deuxième élément important, en relation avec la sécurité, c'est le chantier. Effectivement il y a un chantier important qui est en cours ; l'établissement a subi 1 an de retard sur ce qui était prévu ; plusieurs fois le personnel a dû changer la disposition des salles, ranger, enlever le matériel pour après enfin le remettre où il était, c'est un climat pesant que je souhaite maîtriser. A moyen terme c'est d'accompagner le développement du lycée, d'accompagner le chantier et les équipes pédagogiques.

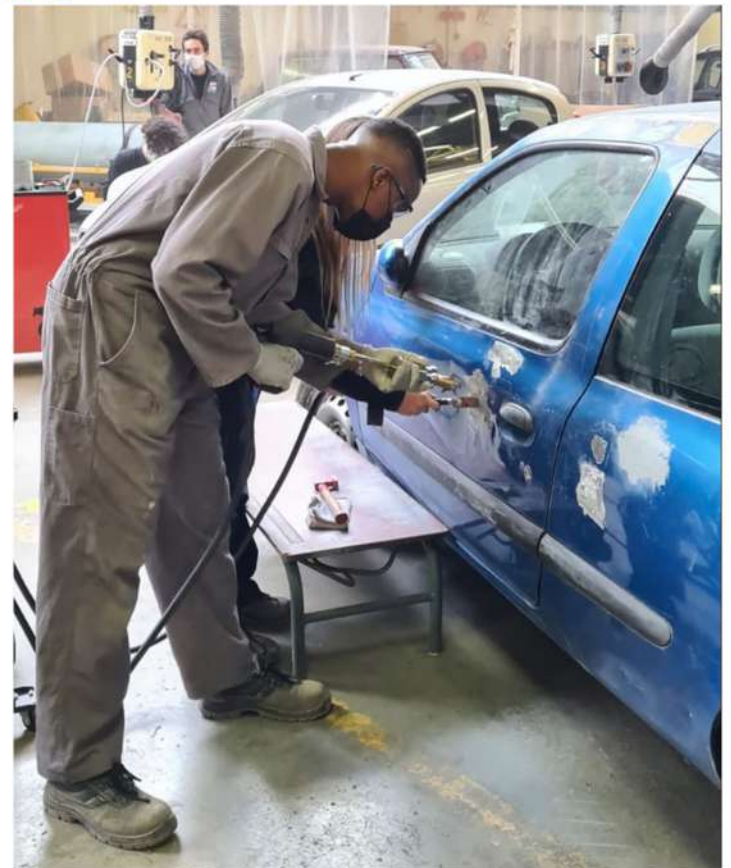
A long terme c'est de trouver notre positionnement dans les perspectives d'évolution du lycée. Parmi les perspectives d'évolution il y a notre place dans le campus des métiers de la qualification (Campus d'excellence) de l'université de Paris-Saclay-Evry. A ce titre il y a encore tout à construire, des partenariats à développer avec un certain nombre d'entreprises qui travaillent dans l'aéronautique. On en a certains avec des entreprises connues comme SAFRAN et des institutions comme la Marine Nationale et la DGAC. Nous, ce qui nous intéresse c'est le développement avec le plateau de l'Ardenay et la place qu'on a joué sur le plateau de l'Ardenay à travers le campus d'excellence des métiers des qualifications ».



Quelle est à vos yeux la chose la plus importante dans votre métier ?

« A mes yeux la chose la plus importante c'est de faire en sorte que les collègues, quelle que soit leur fonction, aient envie de venir travailler. Pourquoi ? Parce que pour moi, quelqu'un qui a envie de venir travailler sur un métier aussi sensible, aussi fondamental que l'enseignement, et bien, l'élève en face de vous va le sentir et il n'y a rien de pire en ayant vécu en tant qu'élève, qu'un professeur qui n'a pas envie d'être là.

Agir sur tous les leviers qui permettraient à tout le monde de vivre dans de bonnes conditions de travail. La première des conditions c'est la sécurité. Si on se sent en sécurité et bien on viendra au travail plus sereinement et on sera prêt à être productif. La deuxième, c'est de savoir écouter son personnel et de répondre à ses demandes, des demandes de matériel par exemple. Pour moi le plus important c'est que chacun ait envie de venir donner un petit peu de sa passion car c'est un levier déterminant dans la réussite des élèves ».



Où vous voyez-vous dans dix ans ?

« Pas ici, puisqu'on ne peut être en poste que maximum 9 ans en tant que personnel de direction. J'ai certains petits projets dans un coin de ma tête mais cela va dépendre de l'évolution de tout ça en réalité. Mais dans 10 ans, certains projets qui m'intéresseraient après l'étape du lycée ce serait des lycées internationaux mais cela dépend d'ici car on passe à autre chose quand on a fini notre tâche. J'en ai d'autres qui seraient plus de l'ordre du changement de fonction, d'administration, notamment le corps préfectoral ».

La maison des Part'Âges

L'association La Maison des Part'Âges est un espace de vie répondant au besoin des familles de se rencontrer, de partager, de faire ensemble, d'échanger. Dans le contexte actuel, son équipe continue à se mobiliser et propose :

- Lieux d'Accueil Parents-Enfants (LAEP) : 9 h 30 à 11 h 30 - non payant et anonyme - Parents et enfants de 0 à 6 ans - mardi Boutigny/Essonne - mercredi La Ferté Alais. Un temps pour se poser, jouer, partager en toute convivialité.

- Café des parents « Invitation au dialogue » : samedi 22 mars - 10 h à 12 h - non payant et anonyme - Parents, beaux-parents... - Bouray/Juine - Echanger autour de la parentalité et de son quotidien.

Thème : Puis-je tout dire à mon enfant ? »

- Conférence « Ostéopathie pour son enfant » : samedi 27 mars - 10 h à 12 h - non payant - parents - Visioconférence - Comprendre en quoi l'ostéopathie peut être une aide pour vos enfants.

Toutes nos activités et contact sur :

www.lamaisondespartages.fr
maisondespartages@gmail.com



La Caravane du Partage

La commune de Cerny accueille l'association la Caravane du Partage qui a pour objectif de favoriser le lien social autour d'animations et d'activités diverses.

L'association intervient tous les mercredis à la salle Auguste-Delaporte de 14 h à 17 h.

En tant qu'habitant de la commune connaissez-vous la Caravane du Partage ?

Si oui, comment ?

Si non, pourquoi ?

Vous pouvez répondre par mail : lacaravanedupartage@gmail.com

ou par téléphone au :

06 19 08 46 20.



Les amis du foyer Degommier

Les amis du foyer Degommier recherchent

AIDE et ASSISTANCE (donateurs/ adhérents/ mécènes)

pour renouveler, comme en 2020, une double action de soutien aux soignants de l'EHPAD et au commerce local en 2021.

D'autres actions sont également menées chaque année : animations diverses, vente de muguet, barbecue, anniversaires, paella, tombola de Noël ...

N'hésitez pas à nous rejoindre en devenant bienfaiteur ou adhérent.

Une simple adhésion de soutien ne vous engage à aucune obligation.

Association "Les Amis du foyer Degommier" 12, rue Degommier 91590 CERNY - lesamisdufoyerdegommier@gmail.com

Infos utiles

Notre village en photos



Tous à vos appareils photo !!!

Nous aimons tous nous promener dans Cerny, nous préférons telle balade plutôt que telle autre ... Et si nous partagions ensemble nos paysages favoris, nos découvertes ? Ces mois de confinement nous ont permis de redécouvrir notre village. Alors envoyez-nous des photos de paysages cernois que vous aimeriez partager, avec une localisation précise et aussi ...une bonne définition afin de pouvoir les imprimer au format A5 ou A4.

Lors du prochain Cerny Mag', en fonction du nombre de vues, nous vous proposerons une exposition, un diaporama.... Toutes vos suggestions sont les bienvenues.

Attention aux fraudes



Vous avez reçu dans votre boîte aux lettres un document qui n'émane pas d'un site officiel. De nombreuses personnes ont été arnaquées, victimes d'entreprises incompétentes ou extrêmement onéreuses. Vous avez besoin d'un professionnel : sollicitez la Communauté de Communes du Val d'Essonne (<https://valessonne.fr/entreprise/>), la Fédération du Bâtiment, la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Recensement militaire

La démarche se fait à la mairie de la commune du domicile, sur place ou en ligne sur [service public.fr](http://service.public.fr)

Vous devez fournir les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide.
- Livret de famille à jour.
- Justificatif de domicile.

Faire votre recensement militaire vous permet :

- D'obtenir votre attestation de recensement. Ce document est obligatoire, si vous voulez vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat ...) ou un concours administratif en France.

- D'être convoqué pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Participer à la JDC (ou en être déclaré exempté), est indispensable pour s'inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir l'âge de 25 ans.

- D'être inscrit automatiquement sur les listes électorales par l'administration et de voter aux élections dès l'âge de 18 ans. L'attestation de recensement vous sert à prouver que vous avez fait votre recensement militaire.

Urbanisme et Travaux

Frelon asiatique



Notre territoire n'échappe pas à l'invasion de frelons asiatiques qui, depuis plus d'une dizaine d'années, se sont introduits en France.

Cet hiver, suite à la chute des feuilles des arbres, des nids secondaires ont été découverts et signalés par nombre de Cernois. Ces nids sont généralement abandonnés par leur population et ne sont que très rarement réutilisés.

Consulté, un spécialiste nous a confirmé que ces nids secondaires ne sont plus actifs, se dégradent et chutent avec les intempéries comme le montre la photo prise dans le parc de la mairie. Il n'est donc pas utile d'anticiper leur destruction naturelle.

Pour connaître et reconnaître cette espèce invasive, une conférence au Muséum National d'Histoire Naturelle est en ligne sur

<https://www.mnhn.fr/fr/visitez/agenda/conference/bilan-connaissances-invasion-frelon-asiatique-france-monde>



Les travaux de l'église

Les travaux de rénovation avancent, l'édifice reçoit son parement final intérieur lui donnant un nouvel éclat.

Quelques aléas sont venus perturber le calendrier, nécessitant quelques semaines supplémentaires de chantier, mais en respectant le cadre financier de l'opération.



Enfouissement des câbles

Rue de la Ferme et Boinveau

Fin janvier dernier, rue de la Ferme, l'éclairage nouveau est venu remplacer les anciennes lanternes à ampoule maintenant interdites à l'installation du fait de leur toxicité en métaux lourds.

Les poteaux de téléphone et de distribution électrique ont disparu, améliorant ainsi l'aspect visuel et la sécurisation des réseaux. Sur l'ensemble du hameau de Boinveau un traitement identique est en cours jusqu'au printemps.

Chaque riverain a été consulté pour l'adaptation des nouvelles alimentations (électrique et téléphone) afin d'intégrer les spécificités de chacun dans l'intérêt général.

Infos cernoises

Publicité dans le Cerny Mag'

Vous êtes artisan, auto-entrepreneur sur Cerny et vous désirez faire connaître votre activité. Désormais vous pouvez mettre votre publicité dans le Cerny Mag' en contactant la mairie sur mairie@cerny.fr.

Format des emplacements publicitaires	Hauteur en mm	Largeur en mm	Tarifs
Mini	50	50	50,00€
1/8 horizontal	50	95	90,00€
1/8 vertical	95	50	90,00€
1/4 horizontal	50	190	175,00€
1/4 vertical	190	50	175,00€

Gratuité

- 1 annonce publicitaire pour la parution de 6 annonces consécutives identiques.
- 2 emplacements publicitaires lors de toute création d'entreprise local dans l'année suivant l'installation.

Etat civil

Ils nous ont quittés

Christine Beirens, le 1er décembre
Antoinette Regazzoni veuve Beauplé, le 13 décembre
René Pierre, le 14 décembre
Fernande Righini veuve Ansidei, le 7 janvier

Bienvenue !

Lénaëlle Pradier née le 1er janvier



Infos & Environnement

La mésange, un régulateur naturel des chenilles processionnaires

Petit mais costaud ! Ne vous y trompez pas, cet oiseau aux couleurs flamboyantes est un véritable prédateur...pour les chenilles processionnaires.

La chenille processionnaire est issue du cycle naturel de reproduction du papillon de nuit, sa chrysalide se faisant en revanche sous terre. Lorsque le papillon pond dans les arbres, des nids se forment (boules blanches très visibles) permettant ensuite l'éclosion des œufs. Les chenilles processionnaires ainsi libérées entament leur procession le long des arbres, reliées les unes aux autres par un fil de soie, pour se nourrir et chercher à aller plus tard s'enfouir à nouveau sous terre.

Se nourrissant des aiguilles de pin ou des feuilles de chêne, elles appauvrissent les arbres qu'elles occupent. Elles sont également un véritable danger pour les humains et les animaux, du fait de leur poils urticants qui se détachent très facilement lorsqu'il y a du vent ou quand les chenilles se sentent agressées ou ont été écrasées.



Depuis son stade larvaire dans le nid jusqu'à la chenille, la mésange raffole de cet insecte et est capable d'en manger jusqu'à 500 par jour en période hivernale ou lorsqu'elle nourrit ses petits. Lorsqu'ils sont déjà installés, les colliers Ecopièges sont des garde-manger de luxe pour cette prédatrice. La mésange évite ainsi que la chenille ne retourne sous terre pour reformer sa chrysalide.

La nature est pleine de ressources qui lui permettent de s'auto-réguler et d'éviter le recours aux techniques invasives et chimiques. Il existe ainsi de multiples solutions raisonnées pour prévenir ou traiter la présence d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. Parmi ces interventions douces et naturelles, l'installation de nichoirs à mésanges est une méthode durable pour lutter contre les chenilles processionnaires mais aussi pour avoir le plaisir de contempler ces oiseaux colorés.

Les enfants du centre de loisirs ont d'ailleurs participé à un atelier pédagogique pendant lequel ils ont fabriqués leurs nichoirs, installés ensuite en ville. De vrai éco-citoyens.



Encarts Publicitaires

Nouveau ! Vous êtes un professionnel de Cerny, contactez nous pour insérer votre publicité dans le Cerny Mag'. Retrouvez toutes les informations et démarches à l'intérieur du bulletin municipal !

SAE PLOMBERIE
Dépannage - Rénovation



PLOMBERIE / CHAUFFAGE / VENTILATION
INSTALLATIONS SANITAIRES



Arnaud ERWE
06 63 58 23 63
arnaud.erwe@gmail.com
DEVIS GRATUIT

N° Siret : 5233798500014

Stella DELORME
Cabinet Sud 91
de psychologie-psychothérapie et médiation familiale
2B rue de la Pingaudière 91850 Bouray-sur-Juine

En qualité de Psychologue-Psychothérapeute et Médiatrice familiale D.E.,

Dans le respect de votre personne, à l'écoute de votre demande, j'accueille votre parole et je soutiens l'expression de vos besoins sans jugement et en toute confidentialité,

- afin de soulager, résoudre une souffrance qu'elle soit individuelle (enfant, adolescent, adulte) ou familiale, retrouver ses propres potentialités et renouer un équilibre personnel ou familial;*

- afin de prévenir, dénouer un différent, apaiser un conflit et restaurer un dialogue ouvert et constructif au sein de votre couple ou de votre famille, rechercher des solutions concrètes et élaborer des perspectives d'avenir.

Premier contact, renseignements et prise de rendez-vous au
07 69 35 39 41 ou sdelorme.cabinetsud91@orange.fr

* Téléconsultation possible



DIAGNOSTIC GRATUIT

DITES STOP AUX NUISANCES

SOLUTIONS RAISONNÉES

contact@actionregulation.fr

06.18.73.76.70

ACTION RÉGULATION



Agréé **CERTIFICATÉ**
Traitements raisonnés

actionregulation.fr  **ActionRegulation**